



LA GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS

La gestion différenciée est une approche écologique qui consiste à pratiquer un entretien adapté des espaces verts selon leurs caractéristiques et leurs usages. Il s'agit notamment de réduire la fréquence des tontes (parfois jusqu'à une seule tonte par année) dans certains endroits sous-utilisés afin de réduire l'utilisation inutile de ressources et de favoriser le retour de la biodiversité végétale et animale.



La réduction des tontes peut s'accompagner de la plantation d'espèces mieux adaptées au milieu et qui requerront moins de ressources pour l'entretien (irrigation, fertilisation, etc.). Adopter la gestion différenciée fait partie des pratiques menant à l'atteinte d'une ville biophile.



Avantages de la gestion différenciée

- Augmenter la biodiversité végétale et animale, incluant les populations de pollinisateurs;
- Augmenter la qualité paysagère des espaces verts;
- Permettre aux espaces verts de mieux résister à la sécheresse;
- Réduire les ressources nécessaires à l'entretien des espaces verts (irrigation, fertilisation, etc.);
- Réduire les dépenses d'entretien de la Ville afin de permettre de réinvestir ces sommes dans l'entretien de nouveaux aménagements;
- Réduire les gaz à effet de serre produit par les appareils de tonte.





LES VILLES BIOPHILES

Le concept

La biophilie représente l'amour inné de l'homme pour la nature. Ce concept est déjà utilisé dans la conception de bâtiment (design biophilique). Au niveau municipal, une ville biophile c'est une ville qui donne la priorité à la nature dans sa conception, sa planification et sa gestion; elle reconnaît le besoin essentiel d'un contact humain quotidien avec la nature ainsi que les nombreuses valeurs environnementales et économiques fournies par la nature et les systèmes naturels. Cela peut se faire notamment via l'aménagement d'espaces verts de qualité offrant un accès à la nature en tant que pierre angulaire du bien-être et de la santé des individus et des communautés et qui favorise les aspects essentiels à la résilience, à la durabilité et à des écologies sociales saines.



Beloeil, ville biophile

La Ville de Beloeil est fière d'annoncer un premier projet d'aménagement biophile qui sera réalisé en 2023 au parc Jacques-Hébert. Ce parc fera donc l'objet d'efforts de verdissement et d'augmentation de la biodiversité tout en étant conçu pour être aménagé de façon à encourager la fréquentation du lieu avec du mobilier urbain répondant aux besoins des usagers. En ce sens, le parc contribuera par son aménagement à lutter contre les îlots de chaleur, à la captation des eaux pluviales, aux habitats pour la biodiversité et les pollinisateurs tout en présentant un aspect récréatif intéressant pour la population.

Parmi les actions prévues dans l'aménagement, on compte le contrôle des espèces exotiques envahissantes, la plantation d'arbres à grand déploiement, l'ajout de bordures arbustives, l'aménagement d'un sentier découverte dans le bassin de rétention, de nichoirs pour oiseaux ainsi que d'oasis pour monarques par l'ajout d'asclépiade. Il est également prévu que l'aménagement tienne compte de la réduction des émissions de gaz à effet de serre associée à l'entretien de l'espace vert.

Deux autres espaces verts du territoire seront aménagés en 2023 selon ces principes d'aménagement biophile, soit le parc Roland-Comtois et la place Jean-Godin.

